

ACTIVATEUR BIOLOGIQUE EN POUDRE POUR BACS À GRAISSES, CANALISATIONS, FOSSES SEPTIQUES

- ▶ **Sachets hydrosolubles : faciles à utiliser, manipulation sans danger.**
- ▶ **Action immédiate et renforcée grâce à la présence conjointe de bactéries, enzymes et nutriments.**
- ▶ **Permet d'ensemencer rapidement les bacs à graisses et les canalisations et d'espacer le pompage du bac.**
- ▶ **Contribue au bon fonctionnement des systèmes d'évacuation des bacs à graisse, canalisations et fosses septiques en maintenant l'équilibre biologique, tout en contrôlant les odeurs.**
- ▶ **BIOP est un produit biologique en poudre puissamment activé, à base de cultures de microorganismes, d'enzymes et d'éléments nutritifs pour la liquéfaction et la digestion des graisses, des corps gras, des protéines, de l'amidon et de la cellulose.**
- ▶ **Bonne stabilité et longue conservation.**
- ▶ **Biodégradable à plus de 98 %.**

APPLICATION

• BACS A GRAISSES

Pour un résultat optimal, vidanger le bac à graisse au préalable. Ensemencement du bac à graisse : il s'agit d'une dose d'attaque à injecter directement dans le bac à graisse.

Mettre 3 à 4 BIOP par m³ de volume.

Dose d'entretien : il s'agit d'un dosage hebdomadaire à injecter en amont du bac à graisse, au niveau des canalisations et siphons de la cuisine. Le dosage d'entretien est évalué en fonction du nombre de repas quotidien de l'établissement :

- Jusqu'à 250 repas par jour : 1 BIOP par semaine.
- 250 à 500 repas par jour : 2 BIOP par semaine.
- 500 repas et plus : 3 BIOP par semaine.

Le BIOP se dissout en 5 minutes dans un seau d'eau tiède ; verser ensuite le contenu du seau au niveau des bacs à plonge et/ou des siphons de sol. Effectuer ce traitement après la fin du service, si possible la veille du congé hebdomadaire.

• CANALISATIONS

Pour prévenir l'engorgement, le bouchage ou les mauvaises odeurs des canalisations du système d'évacuation des eaux usées, prévoir un traitement avec BIOP tous les 15 jours.

• FOSSES SEPTIQUES

Pour une fosse septique de 1 m³ :

- Ensemencement : 3 BIOP à injecter directement dans la fosse septique.
- Entretien courant : 1 BIOP tous les 15 jours à évacuer par la cuvette des toilettes.

UTILISATEURS

Hôtels, restaurants et les services de restauration des hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, établissements scolaires, installations agroalimentaires, campings, etc.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage. Stocker le produit dans un endroit sec et frais.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : poudre blanche.

Densité : 0,75 - 0,95.

pH : 6,5 - 8,5.

Dénombrement flore totale : 1x10⁸ CFU/g.

Conditionnement : sachet hydrosoluble de 200 g.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D979-1017-8351



POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  www.pro5.fr

